



Communiqué de presse

Vendredi 24 juin 2011

UBIFRANCE et le GIFAS renforcent leur collaboration pour accompagner les entreprises françaises du secteur aéronautique dans leur démarche à l'export

Ce partenariat apportera un soutien financier accru, des conseils supplémentaires et un accompagnement facilité aux entreprises du secteur aéronautique pour leur développement à l'international

Christophe LECOURTIER, Directeur Général d'UBIFRANCE et Guy RUPIED, Délégué Général du GIFAS ont signé aujourd'hui, au salon du Bourget, en présence de Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et de Jean-Paul Herteman, Président du GIFAS, une convention de partenariat pour la promotion des PME/ETI françaises du secteur aéronautique sur les marchés étrangers.

Cette convention de partenariat concerne plusieurs volets de l'appui aux entreprises de la filière :

- Une concertation poussée entre les deux partenaires afin d'orienter les actions au profit des PME/PMI et ETI en accord avec les débouchés géographiques porteurs pour l'offre française. Cette démarche se traduit notamment par un rapprochement des programmes d'actions sur les salons internationaux d'UBIFRANCE et du GIFAS.
- Un accompagnement à valeur ajoutée croissante des PME / PMI et des ETI de cette filière, point primordial pour le développement à l'export de cette industrie moteur de la croissance française.
- Un soutien financier d'UBIFRANCE à la promotion de l'activité internationale de la filière aéronautique à l'étranger avec une sensibilisation des entreprises françaises du secteur au dispositif public d'appui au commerce extérieur.
- Une expertise sectorielle renforcée des missions économiques UBIFRANCE au service des entreprises de la filière aéronautique.

« UBIFRANCE se félicite de ce partenariat renforcé avec le GIFAS. Cet engagement démontre notre volonté d'accompagner les PME exportatrices du secteur dans l'ensemble de leurs actions de prospection, de promotion et d'implantation », a déclaré Christophe Lecourtier, Directeur Général d'UBIFRANCE.

« Cette convention va permettre aux acteurs du soutien à l'exportation des entreprises françaises de travailler en concertation et de manière plus efficace », a déclaré Guy Rupied, délégué général du GIFAS.

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Emploi, du Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE est dotée de son propre réseau de collaborateurs, en France et dans le monde :

22 directions interrégionales UBIFRANCE, implantées en France, partenaires localement des Chambres de Commerce et d'Industrie, contribuent à mobiliser les entreprises à potentiel export.

65 Missions économiques intégrées, présentes dans 46 pays, accompagnent les entreprises sur place.

Plus d'informations : www.ubifrance.fr

Contact presse :

Olivier Delbecq

Tél : 0140733531

Email : olivier.delbecq@ubifrance.fr

A propos du GIFAS :

Le *Groupement des Industries Françaises aéronautiques et Spatiales* (GIFAS) regroupe les secteurs de l'aéronautique et du spatial (à la fois civil et de défense, à hauteur, respectivement, de 70 et 30 %), ainsi que l'électronique de sécurité. Il comprend à ce jour près de 300 membres (toutes les grandes entreprises du secteur, un peu plus de 150 équipementiers et 120 PME). Cinq *clusters* régionaux sont également membres du GIFAS et représentent à eux seuls quelque 150 PME et TPE supplémentaires.

Le chiffre d'affaires (CA) réalisé par ses membres s'est établi à 36,8 milliards d'euros en 2010 (+ 3 % par rapport à 2009). Les perspectives d'activité sont globalement satisfaisantes puisque les commandes enregistrées en 2010 représentent près de 42,9 milliards d'euros (+ 27 %) et que le carnet de commandes s'est établi à 4 années de production. Le CA des équipementiers et des PME s'est, lui, élevé à 9,2 milliards d'euros (dont 4,1 milliards à l'export), en recul de 4,8 % par rapport à 2009, les équipementiers ayant subi le creux des commandes de 2009 avec un décalage d'un an.

Les membres du GIFAS emploient en France quelque 157 000 personnes. L'industrie aéronautique contribue, par ailleurs, à la balance des paiements à hauteur de 18 milliards d'euros, l'activité à l'export représentant 73 % du CA consolidé.

Contact presse :

Patrick Guérin

Tél : 01 44 43 17 50

Email : patrick.querin@gifas.com